

FLASH INFOS

Mairie de Saint Sever Saintonge



Les inondations à Saint Sever de Saintonge

Vous avez tous surveillé attentivement la montée de la Charente qui a menacé nombre d'entre vous et finalement envahi certains entre le 4 et le 8 février dernier.



Une douzaine de maisons ont subi des dégâts, quelques-uns ont dû quitter leur habitation

pour se rendre chez des amis ou dans leur famille et d'autres ont pu être relogés sur place.

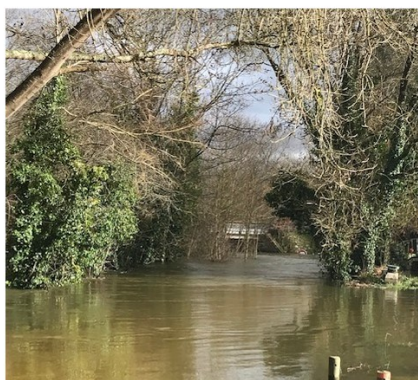
Un déploiement important de gendarmes, pompiers (Pons et Saintes), plongeurs, ont fait journellement le point avec la mairie mais il est certain que, comme souvent dans notre village, la solidarité a été grande, et que nombreux sont ceux qui ont proposé leur aide bénévole. MERCI donc à vous qui vous êtes déplacés ou avez téléphoné pour

apporter votre soutien. Grâce à vous, nous sommes restés autonomes, laissant disponibles les professionnels pour ceux qui en avaient encore plus besoin.



Année 2021 - n°1

Edition Avril



Dans ce numéro :

Les inondations à Saint Sever	1
Les crues historiques	2
Le Pass numérique	3
Le retour des frelons ascitiques	3
La sieste musicale à l'église	3
Les points d'apport volontaire	4
La mise en ligne du site de la mairie	4
Les dernières infos	4

Au-delà de notre territoire immédiat

Dès le 8 février la Secrétaire d'Etat à la biodiversité, Bérangère ABBA, s'est rendue à Saintes, où une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle lui a été remise par les maires des communes concernées (Saintes, Les Gonds, Chaniers, Courcoury,

Dompierre sur Charente, Saint Sever de Saintonge, Chérac, Bussac sur Charente, puis Rouffiac). Cette reconnaissance a été acquise dès le 13 février, permettant aux personnes touchées de faire prendre en charge les dégâts subis de façon plus soutenue par leurs assurances.

Une visite de la sous-préfète de Saintes a eu lieu en mairie le 9 février pour s'enquérir des soucis rencontrés et proposer le soutien des services de l'Etat.

Prévention : pour ceux qui seraient intéressés, il existe des sacs anti-inondations dont vous pouvez retrouver la descriptions par exemple sur le site de : ORISQUES distribution SAS

Les crues historiques

Trois crues historiques se distinguent : **1779 correspondant aux plus hautes eaux connues** dont la valeur de hauteur d'eau est toutefois approximative (**repère sur la pierre d'un mur de la rue Pont des Monards à Saintes**), 1842 atteignant une valeur de hauteur d'eau supérieure à celle de 1994, et 1904 dépassée de peu (5 cm) par 1982. C'est la crue de 1982, la plus proche, qui est restée dans les mémoires, mais pour les gestionnaires du risque d'inondation, il y a une nécessité d'entretenir une mémoire la plus ancienne possible et une culture durable du risque d'inondation en Charente-Maritime et en Charente.

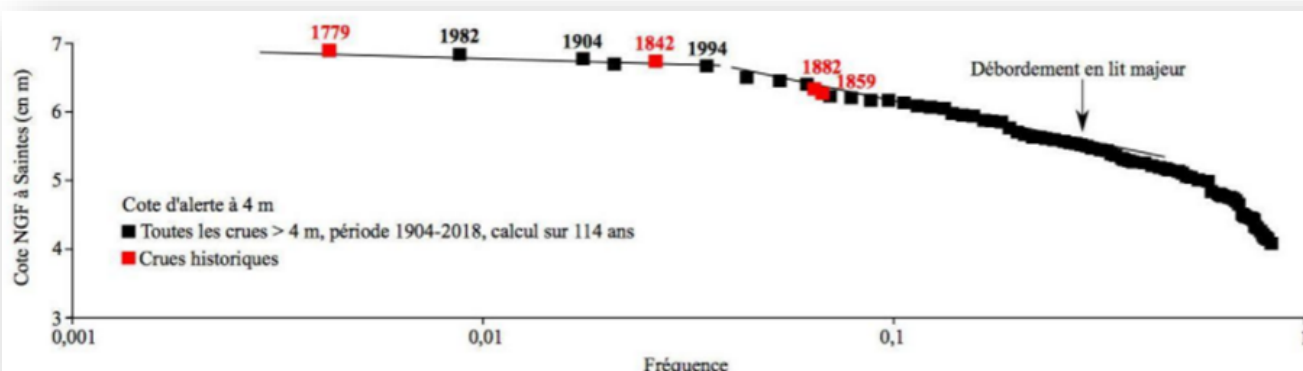


« L'amitié c'est la chaleur du cœur contre les intempéries de la vie. »

Cotes depuis 1900

Année	Angoulême		Jarnac		Cognac		Saintes	
	Date	Cote	Date	Cote	Date	Cote	Date	Cote
1904	19/02/1904	5,17					1904	6,77
1907							1907	5,62
1912							1912	5,97
1914	27/03/1914	4,20					1914	5,76
1923	04/03/1923	5,26					1923	6,22
1928	16/02/1928	4,36					1928	5,88
1931	11/03/1931	4,01					1931	5,78
1934	22/03/1934	4,25					23/03/1934	5,59
1936	06/01/1936	4,82					08/01/1936	6,02
1939	24/01/1939	4,77					26/01/1939	5,86
1944	10/12/1944	5,30					13/12/1944	5,92
1952	27/11/1952	4,42					29/11/1952	6,10
1955	24/01/1955	4,54	20/01/1955	12,26			22/01/1955	5,95
1961	06/01/1961	4,80	07/01/1961	12,54			10/01/1961	6,48
1962	15/01/1962	5,40					18/01/1962	5,68
1962	02/04/1962	5,50	03/04/1962	12,84			05/04/1962	5,78
1977	13/02/1977	4,34	14/02/1977	12,15			17/02/1977	5,70
1982	23/12/1982	5,57	23/12/1982	13,12	23/12/1982	8,45	24/12/1982	6,84
1994	08/01/1994	5,32	09/01/1994	12,65	07/01/1994	8,04	08/01/1994	6,67
2000	10/11/2000	4,46	12/11/2000	12,24	12/11/2000	7,60	14/11/2000	5,76
2007	05/03/2007	4,69	06/03/2007	12,30	07/03/2007	7,16	08/03/2007	5,64

Cotes Historiques



Le Pass numérique, vous êtes intéressés ?

L'usage du numérique est utile, souvent indispensable, dans la vie quotidienne. Le Département de la Charente-Maritime fait de l'accès de tous au numérique, une de ses priorités, et s'engage à faciliter les usages numériques de chacun.

Il déploie, sur son territoire, des « Pass numériques » permettant d'accéder gratuitement à des séances collectives ou individuelles de formation aux outils informatiques.



Vous souhaitez réaliser vos démarches en ligne, naviguer sur Internet, échanger des mails avec votre famille, vos amis... ou encore apprendre à utiliser un ordinateur ?

Vous pouvez prendre contact auprès de la mairie au 05 46 91 02 65
Pour bénéficier de ce Pass numérique départemental gratuit.

Pour une formation à Saint Sever, un minimum de six personnes est requis



Retour des frelons asiatiques

Afin de réduire et de limiter la multiplication de nids nous vous encourageons à placer dès à présent des pièges sélectifs en quadrillant les périmètres des anciens nids observés à l'automne 2020.



Le *Vespa velutina* se distingue par sa coloration sombre, de plus l'extrémité de ses pattes est jaune.

Les nids sont généralement sphériques à piriformes (poire) et peuvent atteindre une hauteur de 80 centimètres pour 60 cm de largeur.



Un piège sélectif

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, de petits trous (Environ 5 mm) couronnent les pièges.

Mode d'utilisation :

Au fond de ce piège, versez de l'alcool et du sirop (sucre)

- 1 verre de bière, vin blanc..
- 1 trait de sirop (cassis, framboise...)

Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1m50 ou 2 mètres, il est recommandé d'assurer une surveillance régulière.

Emplacements préférentiels :

- Abord des ruchers
- Proximité des anciens nids (rayon de 200 m)

Jusqu'au 1er juin, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques, passée cette période, vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes, etc...). **Il vaudra donc mieux retirer vos pièges.**





Mairie
de
Saint Sever de Saintonge

59, Rue de Saintonge 17800

Tél. / répondeur : 09 77 08 17 65

Tél. / Fax : 05 46 91 02 65

Messagerie : mairie@stsever17.fr



Le Conseil municipal vous informe : suite au départ d'Audrey FEIR-REIRA, le conseil se compose désormais de 14 membres.



Opération
« **NETTOYONS LA NATURE** »
samedi 24 avril à partir de 9 h.
RDV à la salle associative.

Merci de vous inscrire en mairie

SIESTE MUSICALE

Dans le cadre du cinquantième anniversaire de son festival, l'Abbaye aux Dames nous offre une sieste musicale

Le 26 juin après-midi devant notre église.

Ce divertissement vous permettra d'agrémenter votre journée en complément de la kermesse de l'Ecole, si cette dernière peut avoir lieu.

Si vous avez besoin d'aide pour effectuer vos démarches administratives.

Appelez **France services** au

05 46 001 001

Vos points d'apport volontaire (PAV)

VERRE et PAPIER RECYCLABLES / VETEMENTS



Localisation

PAV 1 : Salle des fêtes - Route de Beillant
(1 colonne Verre et 1 colonne Papier)

PAV 2 : Ateliers municipaux - Rue de Saintonge
(1 colonne Verre, 1 colonne Papier, 1 colonne vêtements)



Localisez tous les points d'apport volontaire sur www.agglo-saintes.fr

Mise en ligne du nouveau site de la mairie



Nous avons le plaisir de vous informer que le nouveau site de la Mairie sera en ligne à compter du **29 avril 2021** !

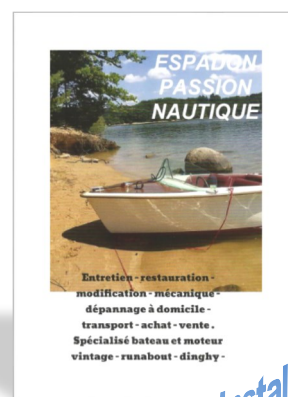
Adresse mail www.stsever17.fr

Prochainement



Roselyne et Jean-Paul
GUILBERTEAU
passeront le relais
à Aniéta BENETAUD
et Yann FROUGIER

A côté de votre multiservices,
vente d'huîtres au détail
le samedi matin de 8h à 13h
par M. Michel BRAS.
Tél : 06 73 76 99 47



Nouvellement installé
sur la commune

